


Assemblée Générale

Documents financiers

25 Mars 2023

ERNEE (53)



Année 2022



Mesdames, messieurs les Présidents de club,

Il est impossible de commenter les résultats financiers de la Ligue en oubliant le monde qui nous entoure et les conséquences induites. Je citerai deux incidences majeures : la Covid encore bien présente en ce début d'année 2022 et une inflation galopante lors du deuxième semestre.

Nos choix politiques, au sens noble du terme, déterminent aussi l'évolution de nos dépenses : accompagner avec respect et égard nos athlètes, nos bénévoles et nos clubs. Rester attentif à nos collaborateurs qui effectuent à nos côtés un travail remarquable dans une ambiance saine, détendue et constructive.

Alors oui, comme vous le verrez dans les comptes présentés dans notre plaquette annuelle, les résultats de l'année 2022, sans être inquiétants, ne sont pas totalement satisfaisants mais si l'objectif d'un capitaine, comme l'a écrit Thomas AQUINAS, était de préserver son navire, il ne le ferait jamais sortir du port.

C'est pourquoi, je souhaite que vous validiez avec enthousiasme nos choix portés vers un athlétisme ambitieux.

Soyez persuadés que nos salariés tout comme vos élus se donnent à la réussite de l'entreprise Ligue car pour reprendre une pensée d'Alexandre JARDIN celui qui se perd dans sa passion à moins perdu que celui qui perd sa passion.

Bonne Assemblée générale

Yves BOISSERIE, Trésorier de la Ligue d'Athlétisme des Pays de La Loire.

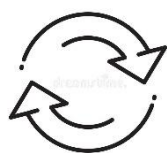
LICENCES

Licences du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022



	2019	2020	2021	2022
Nombre	27 265	22 220	25 338	25 518
Recette	401 252 €	338 500 €	391 579 €	390 612 €

MUTATIONS



	2019	2020	2021	2022
Nombre	367	260	273	332
Recette	20 940 €	13 375 €	15 390 €	16 105 €

Coût moyen d'une mutation

- Janv à août : 60€ part ligue
- Sept à déc : 50€ part ligue

COTISATIONS CLUBS



	2019	2020	2021	2022
Nombre	192	185	182	194
Recette	19 200 €	18 500 €	18 200 €	19 600 €

SUBVENTIONS RECUES 2022

ANS – SPORT POUR TOUS	2020 → 44 650 €	2021 → 52 000 €	2022 → 46 650 €
Secteur Forme & Santé	9 500 €	10 000 €	9 500 €
Secteur Handi	3 800 €	4 000 €	
Secteur Ethique & Déontologie			4 000 €
Secteur Education Athlétique	7 600 €	9 000 €	8 000 €
Secteur Stade	10 450 €	13 000 €	10 150 €
Soutien ETR	8 550 €	9 000 €	9 000 €
Secteur Running	4 750 €	7 000 €	6 000 €



ANS – HAUT NIVEAU	2020 → 26 000 €	2021 → 26 500 €	2022 → 24 000 €
Stage Haut Niveau	9 000 €	4 000 €	2 000 €
Circuits de Compétitions	3 100 €	4 500 €	2 000 €
Suivi Sanitaire	4 300 €	5 500 €	7 000 €
Optimisation Performance	7 600 €	8 500 €	13 000 €
Matériel Haut Niveau	2 000 €	4 000 €	-

SUBVENTIONS RECUES 2022



	2020 → 65 700 €		2021 → 67 700 €		2022 → 70 000 €	
	FONCT	INVES	FONCT	INVES	FONCT	INVES
Socle						
Inclusion	28 000 €	10 500 €	28 000 €	5 000 €	23 500 €	10 000 €
Maillage Territorial						
Détection	21 500 €	5 700 €	21 500 €	13 200 €	34 500 €	2 000 €
Haut Niveau						

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

2020
→ 3 000 €

2021
→ 5 700 €

2022
→ 13 500 €

France Masters

3 000 €

France Marche

2 500 €

France U18/U20

4 500 €

Coupe de Ligue U16

2 000 €

24 Heures Running

2 000 €

France U18/U20

4 000 €

24 Heures Running

1 200 €

France U18/U20

3 000 €



PARTENARIATS PRIVÉS

	2020 → 16 500 €	2021 → 6 000 €	2022 → 6 000 €
CRÉDIT MUTUEL	3 000 €	3 000 €	3 000 €
INTERSPORT	9 000 €	-	-
WESTOTEL	3 000 €	3 000 €	3 000 €
SKILLS			30% COMMANDE

Crédit  Mutuel

 **SKILLS**

★★★★
WESTOTEL
NANTES ATLANTIQUE

INVESTISSEMENTS 2022



AU TOTAL 68 548 €



Véhicule Ligue ⇒ 22 767 €



5 Carabines laser ⇒ 8 055 €



Textile Equipe Ligue ⇒ 11 366 €



Aménagement bureau ⇒ 16 672 €



12 Talkies-Walkies ⇒ 2 493 €



Pc Portable ⇒ 2 395 €



5 vestes GPS ⇒ 4 800 €

EVENEMENTS LIGUE 2022

	Charges	Produits
STAGE DE NOËL		
144 Athlètes – 30 Encadrants	19 432 €	6 460 €
STAGE PRÉPARATION COUPE MINIMES U16		
51 Athlètes – 15 Encadrants	6 029 €	
STAGE SPRINT		
24 Athlètes – 4 Encadrants	3 013 €	1 200 €
STAGE LANCERS		
23 Athlètes – 6 Encadrants	1 967 €	765 €
STAGE DEMI FOND		
31 Athlètes – 5 Encadrants	3 817 €	1 550 €
TOTAL	34 258 €	9 975 €



COMPÉTITIONS EQUIPE LIGUE

Coupe de Cross U16	4 135 €
Match Interligue U16 Indoor	5 611 €
Match Interligue U18/U20 Angers	7 075 €
Coupe de Ligue U16 Angers	12 596 €
Match Interligue 10Km	2 719 €
Challenge National Marche	2 833 €
TOTAL	34 969 €

EVENEMENTS LIGUE 2022

ACTIONS

Colloque Ethique & Déontologie	6 489 €
Connexion IRFO	3 600 €
Appel Projet Formation	1 900 €
Valorisation bénévoles	7 770 €
Soirée Athlètes	9 113 €
TOTAL	28 872 €



ORGANISATION COMPÉTITIONS LIGUE

Championnats France U18/U20	24 174 €
Compétitions régionales Dont repas juges	20 285 € 13 090 €
Compétitions Pré France	5 880 €
TOTAL	50 339 €



ROUTE DE LA PERFORMANCE

CHARGES

Matériel Entraînement	4 800 €
Locations sportives	11 827 €
Suivi Médical	16 160 €
Aides athlètes	8 078 €
Déplacements athlètes + encadrants	23 436 €
Equipements Athlètes	2 372 €
Salaires	112 390 €
Convention CD 44	10 447 €
Frais Administratifs	2 100 €
TOTAL	191 610 €

PRODUITS

Déplacements athlètes	3 379 €
Inscriptions Structure	30 800 €
Subventions reçues	45 000 €
TOTAL	79 179 €

POUR LA SAISON 2022

44 athlètes inscrits sur la structure permanente (POLE-SES) :
inscription 700€/athlète

⇒ Le reste à charge pour la Ligue s'élève à 2 600 € / athlète



Frais Fixes hors investissements

PREVISIONNEL 2023

Augmentation de 50€/athlète sur la structure d'entraînement



ROUTE DE LA PERFORMANCE

STRUCTURE PERMANENTE D'ENTRAINEMENT



Richard CURSAZ
CTS – Directeur
de la performance
Sprint Haies



Alain DONIAS
CTS
⇒ Perche



Emmanuel HURUGUEN
Salarié Ligue
⇒ Sprint long



Sous convention
avec le CD 44 de
Natacha LAPPARTIEN
⇒ Spécialité : Sprint-Haies



Yves GUERAS
Salarié de Ligue
⇒ Spécialité : Demi Fond



Marina CHARUEL
Salariée Ligue
⇒ Kinésithérapeute



Samuel AUNEAU
Salarié Ligue
⇒ Epreuves Combinées



Charles NARIANA
⇒ Réathlétisation



Claude THEVENET
Salarié de la Ligue
⇒ Chauffeur Minibus



Médecin du sport
Psychologue
Diététicienne
Kinésithérapeute



ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **LIGUE ATHLETISME PAYS LOIRE** pour l'exercice du **01/01/2022 au 31/12/2022** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 099 500 Euros
Chiffre d'affaires	14 347 Euros
Résultat net comptable	-67 605 Euros

Fait à NANTES
le 28/02/2023

Romain LEDUC
EXPERT-COMPTABLE



ETATS FINANCIERS

Comptes annuels au 31/12/2022

LIGUE ATHLETISME PAYS LOIRE

44 RUE ROMAIN ROLLAND
44100 NANTES

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/12/2022	31/12/2021	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions	25 050	25 050		2 144	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	338 396	253 775	82 620	72 724		
Immobilisations corporelles en-cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	448		448	448		
Total (I)		361 893	278 825	83 068	75 316	
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours					
	CRÉANCES					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 938		4 938	11 156	
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances	165 739		165 739	119 854	
	DIVERS					
	V.M.P				10 760	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	844 348		844 348	890 035		
Charges constatées d'avance	1 407		1 407	2 220		
Total (II)		1 016 432		1 016 432	1 034 024	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 378 326	278 825	1 099 500	1 109 340	

BILAN PASSIF

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	386 155	352 691
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-67 605	33 464	
Situation nette (sous total)	318 550	386 155	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissements	21 683	18 379	
Provisions réglementées			
Total (I)	340 232	404 533	
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
PROVISIONS	Provisions pour risques		36 177
	Provisions pour charges		
	Total (III)		36 177
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 184	30 272
	Emprunts et dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 150	278 208
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	36 171	40 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 870	35 663
Instrument de trésorerie			
<small>Comptes rattachés</small>	Produits constatés d'avance	285 893	283 577
Total (IV)	759 268	668 630	
Ecarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 099 500	1 109 340	

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
	Nombre de mois de la période	12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	447 717	409 360
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)	14 347	
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	49 763	52 657
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Autres	7 947	1 597	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	55 503	10 476	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	162 577	154 471	
	Total des produits d'exploitation (I)	737 855	628 561
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	9 911	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	394 770	302 942
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 223	3 378
	Salaires et traitements	250 012	207 110
	Charges sociales	81 550	58 004
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	47 449	30 420
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	93	1 912
	Total des charges d'exploitation (II)	788 007	603 765
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-50 153	24 797
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 020	613
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (III)	1 020	613
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	127	254
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)	127	254
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		893	360
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		-49 260	25 156

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 150	3 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 698	5 333
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)	14 846	8 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 157	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VI)	33 157	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-18 311	8 333
(VII)	Participation des salariés aux résultats		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices	34	26
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		753 721	637 508
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		821 326	604 044
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)		-67 605	33 464

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
	Prestations en nature		
Total			

COMPTE DE RESULTAT

2018

Dépenses	739 097 €
Recettes	773 773 €
Résultats	+ 34 676 €

2019

Dépenses	767 268 €
Recettes	783 276 €
Résultats	+ 16 008 €

2020

Dépenses	655 881 €
Recettes	677 306 €
Résultats	+ 21 425 €

2021

Dépenses	604 018 €
Recettes	637 508 €
Résultats	+ 33 490 €

2022

Dépenses	821 326 €
Recettes	753 721 €
Résultats	- 67 605 €

PREVISIONNEL 2022

CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS	5 000 €
ACHATS EXTERNES	500 000 €
IMPÔTS ET TAXES	4 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	359 000 €
CHARGES FINANCIÈRES	1 000 €
PROVISION JO	20 000 €
TOTAL	889 000 €

PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTES	2 000 €
COTISATIONS	518 000 €
PARTENAIRES	66 000 €
SUBVENTIONS	214 000 €
AUTRES PRODUITS STAGE/STRUCTURE	54 000 €
AIDE À L'EMPLOI	35 000 €
TOTAL	889 000 €

CIRCULAIRE FINANCIERE 2022

1- DÉPLACEMENTS – MISSIONS – DÉPENSES DIVERSES

✓ Procédure :

Les demandes de remboursement de frais seront établies **exclusivement** sur les formulaires de la LIGUE d'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE (à demander à la Ligue)

Celles-ci seront adressées au service comptabilité de la Ligue et accompagnées **de toutes les pièces originales** justifiant des dépenses réelles, après visa du responsable de la Commission ou du responsable du projet.

A l'exception de celles des Présidents Ligue et CSO, ainsi que celles des CTS. Il sera établi une seule demande de remboursement par feuille et par évènement. Les précisions de date, mission et au titre de quelle commission devront être indiquées.

Les paiements s'effectueront uniquement par virement IBAN, charge à chacun de fournir le document au service comptable à la première demande de remboursement.

✓ Transport :

SNCF tarif : 2^{ème} classe (billets aller-retour), tickets de métro, TRAM et RER sur justificatifs

Transport par route : Calcul de la distance avec le site Internet www.mappy.fr

Cette prise en charge concerne les bénévoles et professionnels missionnés par la Ligue (hors athlètes ou candidats aux examens) hors compétitions régionales

0.35 € du km pour une voiture à 1 ou 2 personnes + péages A/R (à partir du 501^{ème} km 0.13€ du km)

0.40 € du km pour une voiture avec 3 personnes minimum (à partir du 501^{ème} km 0.15€ du km)

0.35 € du km pour les déplacements des Professionnels de la Ligue + péages A/R (CTS et Salariés)

Transport avion et location véhicule : demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

✓ **Restauration** : Prix maximum remboursé en déplacement : **18 € / repas**

✓ **Hébergement** : Hors actions techniques et sur devis : **80 €** chambre et petit déjeuner

Demande préalable obligatoire au Président ou Trésorier de la Ligue avant la réservation et l'engagement de dépenses.

2- AIDES AUX COMPÉTITIONS

- ✓ Indemnisation des plateaux repas jury
- ✓ Indemnisation clubs organisation au Stadium (voir annexe jointe)

Tout jury présent sur une compétition régionale est à la charge de son club en ce qui concerne le déplacement et l'hébergement

STADE		
Régionaux – Equip'Athlé U14/U16	14 MAI	Fontenay-le-Comte (SAF) & Coulaines (UA Sargéenne)
Interclubs Finale Régionale Interclubs R1	21 MAI	La Flèche (ASL 72)
Régionaux d'Epreuves Combinées U16 à Seniors	27 & 28 MAI	Nantes Beaulieu (RCN)
Régionaux U18 à Seniors	10 & 11 JUIN	Challans (ESMC)
Finale Régionale des Pointes d'Or U14/U16	18 JUIN	Coulaines (UA Sargéenne)
Régionaux U16 / Inter-comités U14	25 JUIN	49 ? (ou Sables d'Olonne le 24 juin)

3- DÉPENSES DIVERSES

Tout achat (ou fournitures diverses) doit faire l'objet d'une demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement de dépenses avec validation par le Trésorier Général ou le Secrétaire Général ou le Président.

4- PÉNALITÉS

- ✓ **L'absence ou l'insuffisance de jury** en fonction des quotas figurant au Bulletin Officiel hivernal et estival entrainera des pénalités validées par le Bureau ou le Comité Directeur de la Ligue.

Cette pénalité sera de 70 € par officiel absent ou n'occupant pas son poste pendant la totalité de la compétition. Le quota de jury demandé à chaque club figure dans le Bulletin Officiel hivernal et estival de chaque saison, il est établi par la CSO.

- ✓ **L'absence à l'Assemblée Générale de la Ligue** Ou non la représentation d'un Club, par un pouvoir, donnera lieu à une pénalité de 100 €.

5-MATÉRIEL

✓ Achat de matériel par la Ligue

L'achat de matériel pour la Ligue au-delà de la somme de 1.000 € se fera selon la « Procédure d'engagement de dépenses ». Il devra faire l'objet de demandes de devis qui seront examinées par le Bureau et le Comité Directeur.

✓ Prêt de matériel par la Ligue avec une convention de mise à disposition

Vidéoprojecteur : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Stand promotionnel : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Talkies Walkies : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Matériel de Communication : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

30 Paires de bâtons de marche Nordique : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition

6- Formations

Droit d'inscription des Formations d'entraîneurs :

Voir le livret des Formations sur le site Internet de la Ligue



Serge MOTTIER
Président de la Ligue PL



Le Trésorier
Yves BOISSERIE

CIRCULAIRE FINANCIÈRE ANNEXE AU CAHIER DES CHARGES À L'ATTENTION DES CLUBS ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS RÉGIONALES – À PARTIR DU 25/02/2023

Dans le cadre de notre politique de valorisation de nos bénévoles, il est important de consacrer cette dépense à la qualité de leur accueil.

- ⇒ Café accueil obligatoire pris en charge par le club organisateur
- ⇒ Plateau repas ou équivalent 2 sandwiches – un fruit et une pâtisserie + 1 bouteille eau + 1 café
Nous ne rembourserons que les frais réels engagés sous présentation des justificatifs avec un plafond de 10€/juges et par jour (justification hors achat buvette)
- ⇒ 2 Boissons offertes par la Ligue à prix d'achat
- ⇒ + 40€ de frais fixes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
- ⇒ Indemnisation club organisateur au stadium de Nantes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
 - 100€ clubs Nantes et Métropole
 - 200€ clubs à – de 100 km aller/retour
 - 400€ clubs à + de 100 km aller/retour